

[Texte]

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

Question n° 1397—**M. Schumacher:**

1. Le gouvernement a-t-il en main les conclusions d'une analyse portant sur les répercussions économiques qu'entraînera la conversion au système métrique et, a) dans l'affirmative, (i) quand cette analyse a-t-elle été effectuée et par qui (ii) de quelles sources ces données ont-elles été tirées, b) dans la négative, pourquoi?

2. Sur quels faits le gouvernement s'est-il fondé pour s'assurer que la conversion au système métrique est dans l'intérêt économique du Canada, compte tenu de la récession que subit actuellement l'Amérique du Nord?

3. Cette normalisation sera-t-elle profitable au Canada à long terme?

4. Quels renseignements possède-t-on et quelle analyse a été entreprise sur l'incidence de cette normalisation sur notre position commerciale à court terme?

5. Quelles mesures le gouvernement a-t-il adoptées pour faire en sorte que les petites entreprises aient accès à a) des conditions de prêts avantageuses, b) une aide technique, c) des services de formation?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. l'Orateur: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

PÉTITIONS

DEMANDE DE RECONDUCTION DES PROGRAMMES PAQ et PAREL

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): A l'appel des motions, monsieur l'Orateur, j'ai une pétition à présenter. Puis-je le faire maintenant?

M. l'Orateur: Oui.

M. Crosbie: Il s'agit d'une pétition de résidents du district électoral de Saint-Jean-Ouest, du secteur de Mundy Pond. La pétition renferme 136 signatures et je crois qu'elle est réglementaire. Ces gens sont d'un secteur qui a bénéficié d'un programme d'amélioration des quartiers et d'un programme d'aide à la remise en état des logements qui leur ont été très utiles. Ils ont appris que ces programmes prenaient fin le 31 mars cette année. Ils demandent qu'ils soient renouvelés, que les mesures nécessaires soient prises pour qu'ils soient renouvelés parce qu'ils leur ont été très utiles. J'aimerais présenter la pétition, monsieur l'Orateur.

* * *

[Français]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je demande que tous les avis de motions portant production de documents soient réservés.

[Traduction]

M. l'Orateur: Les autres questions et avis de motion (documents) restent-ils au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

Politique sociale

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—
LES INÉGALITÉS DE LA POLITIQUE SOCIALE

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles) propose:

Que de l'avis de la Chambre, la politique sociale du gouvernement comporte de graves inégalités à l'égard des Canadiens âgés, la Chambre estimant notamment que le fait de supprimer l'allocation au conjoint après le décès de l'époux le plus âgé est cruel et injuste.

—Monsieur l'Orateur, une fois de plus l'opposition profite d'un des quelques jours qui lui sont désignés pour signaler à la Chambre une question dont le gouvernement semble se préoccuper bien peu, soit, les difficultés financières croissantes des Canadiens d'un certain âge qui vivent d'un revenu fixe ou d'un revenu faible. Malheureusement, trop de Canadiens ignorent les problèmes et les injustices dont souffrent les personnes de ce groupe d'âge, et nombre d'entre eux croient même que ces problèmes, s'ils ont déjà existé, ont depuis belle lurette été réglés.

Tout le monde connaît le vieil adage selon lequel si on répète une chose assez souvent, les gens commencent à y croire. Une fois ancrées, certaines idées deviennent tellement banales, tellement acquises, que la mise à nu des faits tels qu'ils sont peut être franchement bouleversants. Certaines attitudes envers notre politique sociale traduisent ce syndrome.

● (1512)

Nous prenons pour acquis que notre niveau de vie a augmenté et que le nombre de Canadiens vivant dans la pauvreté a diminué. Les gens mettent les deux phénomènes en équation, mais pourquoi? Parce qu'ils ont entendu parler pendant si longtemps de la société juste du premier ministre et de l'amélioration constante des programmes de bien-être du gouvernement par lesquels il prétend répondre aux besoins de tous les secteurs de la société canadienne.

Bien des gens sont portés à croire qu'ils paient des impôts élevés pour aider ceux qui sont moins fortunés qu'eux. Ils le croient parce que le gouvernement leur a dit que c'est ce qu'il fait avec l'argent de leurs impôts, qu'il sert à aider ceux qui sont moins fortunés. Un récent rapport publié par l'Institut de recherche C.D. Howe en avril 1978 et intitulé «In Search of Robin Hood» disait:

Que les résultats de l'action redistributive du gouvernement aient été souhaitables ou non, on ne doute pas qu'il y ait eu une augmentation importante de l'action redistributive.

Le rapport dit aussi:

C'est presque un article de foi qu'on procède à une redistribution de plus en plus grande des revenus au Canada.

Le rapport réfute ensuite cet article de foi. Il montre que la politique budgétaire du gouvernement fédéral a proportionnellement plus avantage les familles à revenu élevé que les familles pauvres et que la redistribution des revenus a peu changé au cours des 25 dernières années. Le rapport demande:

Le gouvernement fédéral a-t-il sensiblement amélioré la situation économique des pauvres par rapport aux familles touchant les revenus les plus élevés dans les années 70?